



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux publics

Question écrite n° 12238

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur l'avis récent du comité national consultatif d'éthique qui s'interrogeait sur les conséquences des contraintes budgétaires sur la qualité des soins à l'hôpital. Aujourd'hui, l'hôpital public connaît un déficit chronique de 500 millions - et d'un milliard si l'on tient compte des comptes épargne-temps. Ce déficit est structurel et donc reconduit chaque année sauf à supprimer des emplois, réduire la qualité des soins ou revenir sur les trente-cinq heures. En 2003, René Couanau avait rédigé un excellent rapport, intitulé « le désenchantement hospitalier », où il soulignait la crise morale et psychologique que traverse l'institution. Actuellement l'hôpital public est soumis à des attaques en tous genres. Il traverse aussi une crise financière sans précédent, qui va être aggravée par la mise en place de la tarification à l'activité à 100 %. La commission Larcher rendra bientôt ses conclusions, mais la vraie question est de savoir qui l'on soignera demain à l'hôpital, et avec quels moyens. Il faudra faire des choix clairs, sans quoi l'hôpital ne pourra plus soigner tous ceux qui le demandent. Nous sommes tous conscients de cet enjeu de santé publique, mais le PLFSS n'est pas rassurant en la matière. Il souhaite connaître la réponse financière qui sera apportée dès cette année à l'hôpital public.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12238

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2007, page 7621

Question retirée le : 3 mai 2011 (Fin de mandat)